



CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 1 : Structure de la formation

Chaque module d'e-learning concerne une série de compétences opérationnelles spécifiques que l'Apprenant est amené à travailler. A l'issue de la dernière Session (6^{ème} module) le stagiaire présente une étude de cas et remplit un QCM afin d'évaluer sa progression globale.

En complément aux modules d'e-learning, l'apprenant bénéficie tout au long de sa formation d'une conversation Slack pour échanger avec les autres stagiaires et le formateur afin de ne jamais rester avec une question sans réponse.

GrowthMakers est tenue d'une obligation de moyens et l'Apprenant accepte expressément que GrowthMakers ne peut en aucun cas se substituer à sa motivation personnelle en ce qui concerne le temps et l'énergie nécessaires à l'apprentissage du Growth et la mise en place de concepts, méthodes, outils... L'Apprenant reconnaît avoir pris pleinement conscience de la charge de travail lui incombant et qui est nécessaire à la validation réussie du niveau de compétences suivi et il s'engage à suivre le rythme de formation prévu en : 1/ Suivant l'ensemble des modules ; 2/ Visionnant l'intégralité des vidéos disponible au fur et à mesure de la formation 3/ Assistant aux lives de questions/réponses ; 4/ Étant actif sur la plateforme Slack lorsqu'il a une question.

Article 2 : Formation à distance sur Internet

Afin d'effectuer le travail nécessaire sur internet, l'Apprenant reçoit un login et crée un mot de passe lui permettant d'accéder à son interface d'apprentissage (sur Teachable) et aux différents modules d'e-learning. Ces codes sont à usage strictement personnel et cela pour une durée illimitée telle que définie dans sa convention de formation.

L'Apprenant affirme par la présente qu'il possède un ordinateur en parfait état de marche et qu'il a la possibilité d'accéder par Internet aux contenus pédagogiques de la plateforme d'elearning Teachable.

GrowthMakers communique les prérequis techniques à l'Apprenant avant le démarrage de sa formation et tient à sa disposition un support technique en ligne en contactant l'adresse email suivante : "laurian@growthmakers.fr".

En cas de contact par le stagiaire, GrowthMakers s'engage à contacter l'apprenant par téléphone ou par email sous 72 heures (hors week-ends et jours fériés) afin de trouver une solution au problème rencontré.

L'Apprenant accepte d'assumer l'entière responsabilité quant au respect de la législation en vigueur dans le domaine de l'utilisation de l'Internet, notamment en ce qui concerne, et sans que cette liste ne soit limitative : 1/ Le respect des personnes (pas d'atteinte à la vie privée ou au secret de la correspondance, ni d'injures ou de

diffamation), 2/ La protection des mineurs contre les contenus dégradants, violents ou favorisant sa corruption, 3/ Le respect de l'ordre public qui condamne le racisme, l'antisémitisme ou l'apologie du crime, 4/ Le respect du droit d'auteur des œuvres littéraires, musicales, photographiques ou audiovisuelles mises en ligne, respect de la propriété intellectuelle des logiciels. GrowthMakers ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable d'une quelconque action de l'Apprenant enfreignant la loi et les normes reconnues dans l'utilisation d'Internet, et l'Apprenant tiendra GrowthMakers intégralement indemne du préjudice résultant, le cas échéant, d'une telle action.

Article 3 : Evaluation du niveau de départ de l'Apprenant

L'Apprenant bénéficiera d'une évaluation de ses compétences en growth et marketing afin de déterminer son acceptation dans la formation.

Cette évaluation initiale se compose d'échanges informels par téléphone sur les expériences professionnelles passées de l'Apprenant.

Article 4 : Annulation ou suspension de la formation, frais d'annulation

Les dates de formation indiquées sur la convention de formation de l'apprenant sont fermes et définitives. Au-delà de la date de fin de formation, l'Apprenant ne pourra plus réclamer des heures de formation auprès de GrowthMakers, quel que soit le nombre d'heures qu'il aura fait pendant sa formation. L'Apprenant peut toutefois et à tout moment demander une suspension ou un prolongement de sa formation s'il estime qu'il est dans l'incapacité de suivre le rythme de formation prévu, étant entendu qu'une telle suspension (ou un tel prolongement). Une telle demande doit impérativement être effectuée par écrit à l'adresse du siège social de GrowthMakers (GEFI SAS).

Article 5 : Propriété Intellectuelle

Tous les contenus sous quelque forme qu'ils se présentent (notamment sans que ce soit limitatif texte, images, vidéo, et audios) mis à la disposition de l'apprenant, sur quelque support que ce soit, appartiennent à GrowthMakers et restent sa seule propriété. Toute utilisation par l'Apprenant non-conforme aux dispositions de la présente convention est constitutive de contrefaçon et soumise aux sanctions prévues par le code de la Propriété Intellectuelle.

Article 6 : Traitement des données à caractère personnel

GrowthMakers s'engage à ce que la collecte et le traitement d'informations personnelles, soient effectués conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite Loi « Informatique et Libertés » dans sa dernière version en vigueur et au Règlement européen n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la circulation de ces données du 27 avril 2016.

GrowthMakers s'engage à traiter les données à caractère personnel de manière licite, loyale et transparente au regard de la personne concernée. GrowthMakers s'engage également à ne collecter que les données à caractère personnel adéquates, pertinentes et limitées aux strictes nécessités du traitement. Ainsi, GrowthMakers ne traite que les données à caractère personnelles nécessaires à la gestion du compte, à l'accès au Service, à la gestion de la commande et aux relations commerciales.

Le Client dispose sur les données à caractère personnel le concernant des droits suivants :

- Droit d'accès ;
- Droit de rectification si ces données s'avèrent inexactes ;
- Droit d'opposition ou de limitation à la collecte de ces données à moins qu'il existe un motif légitime impérieux qui prévaut sur les libertés et droits fondamentaux du Membre et/ou Utilisateur ;
- Droit à l'effacement notamment les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées, que le Membre et/ou Utilisateur a retiré son consentement et qu'il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement, que les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- Droit à la portabilité c'est-à-dire à recevoir les données à caractère personnel le concernant qui ont été fournies à l'Application sous un format lisible par une machine et à transmettre ces données à un autre responsable de traitement.

Pour cela, le Client devra contacter le Service clientèle de GrowthMakers par mail : gabriel@growthmakers.fr ou par courrier : GEFI SAS – 3 Chemin du canal 77860 Saint Germain sur Morin - France. Conformément à la réglementation en vigueur, la demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité portant sa signature et préciser l'adresse à laquelle doit vous parvenir la réponse. Une réponse sera alors adressée dans un délai de deux (2) mois à compter de la réception de la demande.

Article 7 : Responsabilité - Assurance

GrowthMakers est assujetti au titre de la présente convention à une obligation de résultat en termes d'accès donné à la plateforme d'e-learning sur Internet et de disponibilités des formateurs en ce qui concerne les cours avec formateur (sous réserve des limitations visées à l'article 3). En aucun cas l'Apprenant ne pourra remettre en cause la responsabilité de GrowthMakers en cas de non-validation objective (par le formateur) ou subjective (de l'Apprenant) de sa progression en marketing et growth. L'Apprenant reste pendant la durée de la formation juridiquement indépendant par rapport à l'organisme de formation. A ce titre, GrowthMakers ne pourra en aucun cas être tenu responsable si un dommage corporel intervient dans son centre de formation lors de la formation et dont l'Apprenant serait victime. GrowthMakers ne sera en outre pas tenu responsable des dommages matériels dont l'Apprenant serait victime lors de sa formation, notamment en cas de perte d'objets ou d'effets personnels.

Article 8 : Respect du règlement intérieur

L'Apprenant s'engage à respecter le règlement intérieur de GrowthMakers. Celui-ci est affiché dans les locaux de GrowthMakers et tenu à la disposition de l'Apprenant sur simple demande.